



La gazette Chisséenne



BULLETIN MUNICIPAL DE CHISSEY-EN-MORVAN

N° 5 – DÉCEMBRE 2022



Chers lecteurs de la Gazette,

Voici votre Gazette Chisséenne de fin d'année, cinquième numéro depuis le démarrage de la nouvelle formule. Le comité de rédaction est encouragé par les retours positifs sur les contenus et le format de notre bulletin municipal. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, voire de nous soumettre des articles historiques, culturels ou autres.

Le site internet de la commune continue de s'enrichir. Il a vocation de vous informer sur une palette très large de sujets : Découvrir Chissey, Ma commune, Ma mairie, Vivre à Chissey, Culture-Tourisme-Loisirs, Associations. Il s'adresse aussi bien aux personnes qui veulent découvrir notre commune qu'aux habitants qui souhaitent accéder aux informations et événements culturels et d'animations locaux.

De nombreux liens sont à votre disposition pour accéder facilement à des informations culturelles, touristiques, institutionnelles ou sociales. A noter la mise en place récente des liens suivants :

- Activités culturelles des communes voisines (informations diffusées via le site de la région Bourgogne-Franche-Comté)
- Guide des droits et démarches pour les particuliers contenant des informations sur la plupart des démarches administratives et mis à jour automatiquement par les services de l'état.

Enfin le site de Chissey comporte une photothèque riche de dizaines de photos d'hier et d'aujourd'hui.

La fréquentation du site internet de Chissey est encore timide : connectez-vous en tapant Chissey-en-Morvan sur votre outil de recherche et en sélectionnant « le site officiel de Chissey-en-Morvan ».



Le comité de rédaction au travail !

Enfin le dernier outil de communication dédié pour les smartphones est « Panneapocket ». (exemple coupure d'eau, coupure de routes, intempéries, événements, horaires d'ouverture ...). 168 smartphones ont chargé l'application à ce jour et c'est plus de 1800 vues de messages lus par mois.

L'équipe du comité de rédaction espère que ce numéro vous plaira et reste à votre écoute en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



LE MOT DU MAIRE



Chers Chisséennes et Chisséens

Quel plaisir, après deux années de contraintes et de souffrances dues à la crise sanitaire de retrouver une vie sociale et une activité normale. Les efforts collectifs n'ont pas été vains et ont permis de lutter efficacement contre ce virus.

Les animations sur la commune ont redémarré grâce au comité d'animations qui a repris du service ! Loto, Baladelle, fête de l'été, karaoké ont fait le plein. L'organisation du marché artisanal a été une réussite et mérite d'être pérennisée. Sur le plan culturel, le théâtre a fait salle comble. De plus la soirée Ciel Étoilé a permis à un large public de suivre une conférence d'astronomie et un film sur le thème de la nuit et de finir la soirée en observant les objets astronomiques à travers des télescopes.

Le nouveau conseil municipal est en place avec l'installation de deux nouveaux conseillers Stéphanie Trutt et Jean-Claude Frazey. Je remercie le conseil de m'avoir fait confiance pour animer et représenter notre commune en son nom et renouvelle mes remerciements à Alain Ménart pour son action pour les deux premières années de cette mandature.

Des nouveaux chantiers s'ouvrent, en particulier dans le domaine social (en coordination avec le CIAS), de l'animation culturelle, associative et sportive. Les travaux d'entretien et d'embellissement progressent en fonction des finances limitées de la commune. Un chantier coopératif exemplaire a permis la rénovation de la salle de classe de notre école. J'appelle de mes vœux l'organisation de nouveaux chantiers de ce type qui permettent à chacun et à chacune de s'impliquer en fonction de son temps pour le bien de la communauté.

Enfin, la fibre optique est un atout important pour notre commune. Chissey a été la première commune 100 % fibrée dans le Nord du département. Le succès est au rendez-vous avec 111 prises déjà raccordées au réseau à fin octobre.

L'été a vu à nouveau les effets catastrophiques du réchauffement climatique qui touchent en particulier les agriculteurs avec le manque d'eau, la canicule qui nous fragilise et les feux qui menacent nos forêts et nos biens. Ceci nous interroge sur notre responsabilité. La solidarité pour aider les plus fragiles et les actions pour lutter contre ce réchauffement nous obligent.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches.

Pascal Pommé - Maire de Chissey-en-Morvan

Par Daniel Grivel

L'église paroissiale, située dans la partie supérieure de la commune, était un édifice de diverses époques dans un état « fort misérable ». Le chœur terminé par un mur, et la chapelle de Saint-Martin étaient seuls voûtés et rappelaient le XII^{ème} siècle. La nef, surmontée d'un clocher en bardeaux avait été rebâtie en 1755, sans style, aucune réparation n'avait été faite depuis, et les fidèles devaient ouvrir leur parapluie s'il venait à pleuvoir pendant les offices.



L'église Saint-Martin de Chissey

Comme elle tombait en ruines, l'évêque d'Autun interdit l'église et amena ainsi la reconstruction, qui eut lieu sur les plans de l'architecte Jacques Rollet.

L'église était entourée du cimetière, d'une dimension fort exiguë. On y remarque quelques tombes ; nous y reviendrons.

L'ancien presbytère, au sud de l'église, était très convenable. Il fut bâti en 1778 par l'entrepreneur Hugues Valvin que dirigeait l'architecte Dalbert, et aliéné pendant la révolution. Le nouveau, placé à l'ouest, est dans une belle position, mais incommode et trop éloigné.

Des travaux mais à quel prix ?

En 1860, l'abbé Doret tenta de restaurer complètement l'église. Il fit dresser des plans par l'architecte départemental et établir un devis qui s'élevait à 40 000 francs (!!). Le conseil municipal, saisi des intentions du curé, ne voulut pas voter le crédit et les choses en restèrent là. L'abbé Lacour reprit les démarches de son

prédécesseur avec le même insuccès. Et les ruines s'accumulaient toujours...

A son arrivée dans la commune en 1883, l'abbé Gien obtint de l'évêque, non sans difficulté, l'autorisation de procéder aux réparations les plus urgentes. Une souscription, ouverte dans la paroisse produisit 3 000 francs. Les travaux furent aussitôt entrepris, et après quelques mois, l'église fut fermée au vent et à la pluie. Monseigneur Perraud, à sa première visite à Chissey, le 3 mai 1886, remercia les habitants du concours qu'ils avaient apporté et qui avait permis les réparations. Il ajouta qu'il serait heureux d'apprendre bientôt qu'une restauration complète de l'église serait entreprise. Mais tous les efforts de l'abbé Gien se heurtaient aux mêmes difficultés qu'avaient connues ses prédécesseurs. L'argent manquait ...

Les initiatives personnelles

Enfin, en 1897, une généreuse donatrice, madame Jacquinot⁽¹⁾, apparentée à la famille Walter, et habitant Forêt-Millon, offrit une somme de 7 000 francs pour faire construire une abside et une sacristie. Informés des intentions de cette bienfaitrice, monsieur Passier, Maire de la commune et l'abbé Gien décidèrent de répondre au souhait de Monseigneur Perraud (élevé entre temps à la pourpre cardinalice). Monsieur Authelain, architecte à Mâcon, dressa de nouveaux plans et établit un nouveau devis atteignant 30.000 francs. Une nouvelle souscription ouverte dans la paroisse produisit 17 000 francs.



Statue de Saint-Martin dans la chapelle

...

Monsieur Passier, Maire, grâce à ses relations amicales avec monsieur Magny, sous-directeur des cultes au ministère, obtint une subvention de 9 000 francs. La somme nécessaire était réunie.

⁽¹⁾ pour les lecteurs assidus de la Gazette, il est fait mention de cette personne dans le n°4 « les écoles de Chissey »

...

Les plans et devis, approuvés par la préfecture, l'adjudication fut faite en faveur de Tissier, entrepreneur à Autun. Commencée le 1^{er} avril 1898, la restauration fut terminée le 15 septembre de la même année, et le 27 du même mois, son Éminence le Cardinal Perraud en faisait l'inauguration solennelle.

L'église a une surface de 240 m², sa longueur, de la grande porte à la table de communion est de 26,85 m, sa largeur de 6,20 m. Le chœur est profond de 5,40 m et large de 6,20 m.

L'abside est à cinq pans ; elle est éclairée par cinq fenêtres ogivales fermées par des vitraux offerts par certaines familles. Au bas de celui du milieu, on peut voir l'abbé Gien (très ressemblant) agenouillé et offrant son église sur un coussin. Il était lui-même, avec un de ses cousins, monsieur Jules Camusat, le donateur du vitrail.

(à suivre...)

D.G.

Références :

- Chissey-en-Morvan, mémorandum de M Rousselet, fils de Mme Rousselet, institutrice à Chissey
- Pour en savoir plus :
- Le Morvan, cœur de France, J. Bruley, tome III
- Le Morvand, JP. Baudiau page 457
- Le pays d'Art et d'Histoire du mont Beuvray, Roland Niaux, 1994

HISTOIRE DU PAYS

LE PAIN À CHISSEY-EN-MORVAN

Par Didier Leferd

Mon cœur est saturé de plaisir quand j'ai du pain et de l'eau (Épicure, philosophe Grec)

Jusqu'au 19^e siècle, le pain était fait à la ferme une fois par semaine. C'était essentiellement du pain de seigle, souvent accompagné d'un morceau de lard. Durant le 20^e siècle les choses ont évolué. Le pain était fait à la boulangerie coopérative, les gens apportaient la farine au boulanger, comme ci-dessous à la boulangerie coopérative « La Morvandelle » située à la Cure.

Dans un second temps on a acheté le pain. La famille Seguin était bien connue sur Chissey. Le grand-père de Lucien boulanger local lui avait appris le métier.



...

En 1958, Lucien SEGUIN s'installe avec sa famille dans notre commune. Il lance son activité et ouvre boutique face à la mairie dans la maison familiale. Pendant un certain temps l'activité de la coopérative a continué.

L'épouse de Lucien, Geneviève travaillait à la boulangerie et une fois son permis de conduire obtenu, a démarré les tournées de pain dans les hameaux de Chissey.

Suzanne SEGUIN, la sœur de Lucien, travaillait également au magasin, elle s'occupait surtout de la partie café, qui était une activité complémentaire dont beaucoup se souviennent encore. C'était le point de rassemblement lors d'événements sur la commune.



Lucien faisant le plein

Lucien se levait à 3 ou 4h du matin pour faire trois, quatre fournées ou plus, chaque matin.

A partir de 14h, il faisait sa sieste. Gisèle se souvient qu'il ne fallait surtout pas le déranger.

Il se relevait vers 19h pour faire son levain qu'il laissait monter à la cave.

Désormais mariée à Michel Nicolle, Gisèle Seguin a travaillé très tôt avec ses parents.

Elle explique qu'elle aurait pu faire du pain, mais à l'époque il ne venait pas à l'idée qu'une fille fasse ce métier. Elle pensait surtout que son père allait continuer le métier longtemps.



Germaine et Suzanne Seguin

Lucien est tombé malade vers 1985, le pain était alors livré par la Société Industrielle de Panification Autunoise. Il est décédé à 58 ans.



Gisèle et sa maman en 1962

Gisèle a débuté les tournées à 19 ans au volant d'une estafette, puis d'un Traffic.

Elle a continué les tournées quand la société de panification a pris le relais en fournissant le véhicule.

Elle précise « je n'ai jamais manqué une tournée, été comme hiver » Mardi et vendredi : Buis, Palaizot et Souvert, le mercredi et le samedi Les Crots Barbizot, Valouze, Vaussery, Ruisselle.

Le jeudi : Fravelle, Effours,

Le samedi et dimanche, elle vendait aussi des brioches, tartes, croissants, pains au chocolat...

Le dimanche uniquement Buis et Souvert étaient livrés.

Bien souvent les gens donnaient le porte-monnaie et « débrouille toi ». Ils avaient confiance.

Il y avait des rituels lors des tournées, avec des pauses, entre autres, aux Crots Barbizot où les tartines et le café étaient servis chez Thérèse puis chez Yvonne et Marcel Jocteur, ou encore le chocolat préparé par M et Mme Guillaumot. Et aussi la tisane préparée par « Titi » Baroin, le café chez Madeleine Cuzin.

C'était aussi l'occasion de rendre des petits services, changer une pile à une horloge, rapporter des médicaments, poster une lettre... L'activité s'est terminée en 2001 après le décès de Geneviève Seguin. A l'emplacement de l'ancienne boutique c'est désormais la demeure du fils de Gisèle et Michel, Thomas qui, après travaux, est installé avec sa petite famille.

Monsieur Maney, maire de Chissey, avait pour projet qu'un dépôt de pain et une épicerie s'installent sur Chissey. En attendant cette réalisation, le 12 juillet 2002, Marie-Christine Bernard s'est installée dans un petit Bungalow sur le parking de la place des Gilandes. Le pain venait de Cussy-en-Morvan.

...

HISTOIRE DU PAYS LE PAIN À CHISSEY-EN-MORVAN (SUITE)

« La Morvandelle » a vu le jour, un an après, Marie-Christine était commerçante avec un K-bis et payait un loyer à la commune. Le magasin ouvrait de 7h à 12h30 pour rouvrir de 15h à 19h.



Marie-Christine Bernard avec les viennoiseries appréciées des Chisséens

Marie-Christine profitait du jour de fermeture, le lundi, pour aller au magasin de gros METRO à Chalon-sur-Saône pour s'approvisionner en épicerie et faisait sa mise en place au retour. Des journées bien remplies

Par la suite, elle commandait auprès d'un commercial pour être livrée tous les 15 jours. L'épicière s'est aussi formée à la vente du tabac et rapidement cette activité a été mise en place. Ce lieu de convivialité faisait aussi buvette grâce à une licence IV.

Marilyn André était embauchée les mardis, jeudis, vendredis et samedis pour permettre à Marie-Christine de faire ses livraisons de pain. La clientèle de « livraisons » a inexorablement diminué et cette prestation a cessé. Le commerce s'est étoffé avec la vente de produits locaux : fromages de chèvres, terrines et confitures morvandelles (1)

Apprenant la mise en vente du commerce par SOS village de TF1, Christel et Sébastien MILLET ont eu le

coup de cœur dès qu'ils ont poussé la porte de la Morvandelle. Les nouveaux propriétaires ont démarré leur activité le 23 décembre 2020. La mairie a facilité les travaux pour leur installation. Dans la foulée, ils ont reçu une formation par les douanes pour l'exploitation du tabac puis sur la licence IV et l'hygiène.

Très vite ils ont mis en place leurs projets pour développer l'endroit : en plus du dépôt de pain, il y a la pâtisserie le dimanche, de juin à novembre, la vente de viandes... Le commerce a été réaménagé et s'est transformé en alimentation générale avec des légumes frais, des produits régionaux. Dans le courant du 1er trimestre 2023, les jeux de grattage et de tirage seront disponibles. Sébastien, cuisinier de formation, fabrique des pizzas qui sont à emporter chaque vendredi et samedi de 18 à 20 h.



Christel et Sébastien vous accueillent à la Morvandelle

Christel et Sébastien créent des événements : la chasse aux lapins pour les enfants, les lauréats ont gagné des friandises et tous les participants se sont vus offrir un goûter. Une dégustation est organisée à l'occasion de l'arrivée du Beaujolais nouveau...

En parallèle Sébastien va développer son activité Multiservices en la rendant accessible en prestation de services à la personne, permettant aux particuliers d'obtenir un crédit d'impôt.

D.L.



La Morvandelle

4530 route Michel de Chaugy
71540 Chissey-en-Morvan

03 85 82 63 94

Du mardi au samedi de 7h15-12h30

Ouverture les après-midis les
vendredis et samedis de 17h30 à 20h

Dimanche matin de 7h15 à 12h00

⁽¹⁾ Source : article de Daniel Grivel dans la gazette n° 1 de Chissey en décembre 2020

Par Véronique Pommé



L'Agence Postale Communale de Chissey

Notre postière, Marie-Dominique Molnar pendant douze années a pris sa retraite ! Qui peut prendre la suite après tant d'années de lien avec les administrés ?

Un pari : Sylvie Robert ! Mais qui est-elle ?

Je lui ai rendu visite. J'ai découvert un lieu très convivial et bien décoré.

Sylvie est seule aux manettes depuis bientôt huit mois elle a « relooké » notre poste et créé un endroit très agréable !!

A l'extérieur des bacs à fleurs nous accueillent. En entrant on voit des affiches du Morvan qui ornent les murs, des plantes qui meublent l'espace. Une armoire dont les étagères sont pleines de livres nous tend les bras.

SR : « J'aime bien être entourée de livres. Avec mon mari nous sommes des grands lecteurs. Nous avons beaucoup de livres à la maison. La lecture est un plaisir qui est fait pour être partagé. »

Voilà une belle idée ! Cette armoire à livres peut-elle attirer les gens et augmenter la fréquentation de la poste ? N'est-ce pas devenu un nouveau lieu où l'on aime se retrouver, se rencontrer ?

SR : « Oui, j'ai aimé créer ça. Les gens discutent de la vie du village et se retrouvent ... J'ai des personnes qui ne viennent que pour la bibliothèque. »

Sylvie s'exprime avec un accent qui sent le soleil ! C'est celui de Toulouse !

Je m'étonne : Pourquoi laisser une région ensoleillée pour un lieu où le Soleil est moins présent ? Sylvie et son mari ont quitté la vie urbaine, trépidante, stressante pour le Morvan.

SR : « On ne connaissait pas du tout le Morvan ! On le connaissait une fois par an quand on achetait notre sapin !! ... Ça nous a beaucoup plu. C'est vallonné. Ça nous a fait penser à l'Écosse. »

Sylvie s'émerveille aussi du ciel étoilé du Morvan qu'elle ne voyait plus du tout à Toulouse avec la pollution lumineuse !!

Elle a démarré à la poste en binôme avec Marie-Dominique pour la passation, puis a pris les rênes aux commandes dans un domaine nouveau puisqu'auparavant elle travaillait dans une étude notariale.



*Sylvie Robert,
notre nouvel
agent postal
communal*

...

Les locaux appartiennent à la commune. Sylvie n'est pas employée par la poste ? Alors quel est son statut ?
SR : « Ce n'est pas une poste mais une Agence Postale Communale. Je suis employée par la mairie. »

J'ai demandé à Sylvie si elle avait un sujet particulier qu'elle voulait aborder.

SR : « J'ai été très bien accueillie par l'équipe municipale et par les clients. On ne regrette pas du tout d'être ici et de travailler ici. Il y a des clientes qui viennent me voir tous les jours juste pour discuter sans faire une opération de la poste. »

La poste fonctionne, il y a du monde régulièrement. Certaines personnes viennent sans besoin particulier, seulement l'envie de communiquer.

Avec sa joie de vivre, son sourire et ses initiatives, Sylvie a su créer un nouveau lieu de rencontres et de convivialité à Chissey différent et complémentaire de notre épicerie La Morvandelle.

Bravo ! Pari réussi !

V.P.



La boîte à livres installée dans le local de l'agence postale



Le guichet de l'Agence Postale Communale

Agence Postale Communale Mode d'emploi

La poste est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Pour la fermeture lors des congés, des affiches sont mises sur la porte d'entrée et sur le comptoir.

La poste est informée ainsi que la mairie qui rédige un Panneaupocket.

Ce que l'Agence Postale peut faire :

- Envoi de lettres simples, de recommandés et de colis
- Achat de timbres
- Délivrance des colis non distribués par la factrice
- Vente de produits « la poste mobile »
- Quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale.

INFORMATION DE LA MAIRIE RECENSEMENT INSEE SUR LA COMMUNE

Un recensement de la population organisé par l'INSEE sous la responsabilité de l'Etat aura lieu du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

Il concerne les communes de moins de 10 000 habitants.

La loi rend obligatoire la réponse aux questionnaires (loi n°51-711) en contrepartie, elle impose aux personnes ayant l'accès à celui-ci le secret sur toutes les réponses fournies, et ne peuvent également donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

L'agent recenseur pour la commune de Chissey-en-Morvan est Béatrice Favier, elle passera chez chacun d'entre vous en présentant sa carte de recenseur.

Vous remplissez le questionnaire :

- Soit par internet sur « le-recensement-et-moi.fr » avec

votre code personnel remis par l'agent recenseur,

- Soit vous le transmettez par papier à l'agent recenseur.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD) et les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

La responsable du recensement pour la mairie est Stéphanie Trutt. Elle coordonne le processus et pourra répondre à vos questions.



Béatrice Favier, votre agent recenseur

LE COMITÉ D'ANIMATIONS RETOUR SUR IMAGES

Le théâtre avec la troupe « Le rideau s'ouvre » en mars



La troupe d'Etang-sur-Arroux « Le rideau s'ouvre » a enthousiasmé une nouvelle fois le public de la salle des fêtes



Le loto a fait salle comble en avril



Le gros lot, ça va swinguer chez la famille Ménart !

Le marché artisanal à Chissey – produits du terroir et convivialité au rendez-vous en mai



22 stands au marché artisanal



LE COMITÉ D'ANIMATIONS RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

La traditionnelle « Baladelle » et ces trois circuits ont rassemblé les marcheurs en juillet



Les gentils organisateurs de la Baladelle dans les starting-blocks au service des 147 marcheurs



Boire un p'tit coup c'est agréable !



Même nos voisins, petits et grands apprécient



L'incontournable fête de l'été et son magnifique feu d'artifice – 16 juillet



La buvette et le dancing ... succès assuré

Le bouquet

Le toboggan toujours apprécié !



Karaoké costumé et tout en voix en octobre



Déguisements d'Halloween au rendez-vous



Anciennes et ... futures vedettes ... tous à fond pour « allumer le feu » !!!

Par l'équipe de volontaires

De mémoire de Chisséens ayant été à l'école, la peinture vert amande de la classe datait de plus de 20 ans ! Il était temps de rafraîchir les murs de la classe de Mme Pierre !



Mais comment rénover sans grever le budget municipal, tout en respectant notre engagement ? L'idée du chantier collaboratif s'est vite imposée dans l'équipe. Les vacances d'été arrivant, la période était favorable à ce type de travaux.

Des parents d'élèves ont lancé le chantier en déménageant la classe avec Mme Pierre. Ensuite l'équipe a attaqué la rénovation en fonction de la disponibilité de chacun. C'est ainsi que des travaux d'électricité ont démarré (enfouissement de goulottes, rajout de prises murales, changement de lampes de plafonnier), suivis du rebouchage des trous et pose d'une toile de verre. Enfin, la mise en peinture de la classe et du couloir d'entrée avec la teinte choisie par Mme Pierre.

Nous avons profité de ces travaux pour faire intervenir l'entreprise de plomberie qui a modifié l'alimentation

L'escalier et le chemin d'accès au portail de l'école refaits à neuf



Après le portail de l'école refait l'an dernier, il restait à terminer les travaux sur le chemin d'accès entre la rue et l'entrée de la cour.

L'escalier et le revêtement du chemin ont été refaits à neuf. Le déplacement des piétons est ainsi sécurisé.

des radiateurs afin de mesurer correctement la consommation d'énergie de l'école. De plus, ils ont été équipés de thermostats.

Enfin les travaux de finitions ont pu être réalisés avec la peinture des pictogrammes (design original !), la réfection des tablettes et menuiserie, le nettoyage de la VMC, la pose du petit mobilier et le nettoyage des rideaux.

Le lessivage du parquet suivi d'un grand nettoyage ont parachevé cette rénovation.

La maîtresse et les enfants ont ainsi pu découvrir leur nouvelle classe lors de la rentrée.



Un grand merci à l'équipe : sur la photo Stéphanie Trutt, Jean-Pierre Tropin, Véronique Pommé, Anthony Lambert, Pascal Pommé, Jean-Claude Frazey, Karine André, Mickaël André. Absents de la photo : Anne Chériez, Bénédicte Marache et les parents d'élève qui ont aidé pour le déménagement : Mmes Dazy, Ramos et Courtial.

Un pot de l'amitié est venu conclure ce travail coopératif qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Ceci nous donne des idées pour l'été prochain



Par Pascal Pommé

Observatoire photographique des paysages et du patrimoine

Dans le cadre de l'étude sur l'évolution du paysage, le Parc Naturel Régional du Morvan a pris l'initiative de proposer aux communes du Parc qui le souhaitent un dispositif permettant d'analyser les mécanismes de transformation des paysages.

Il s'agit de comparer une image ou une carte postale ancienne à la vue actuelle à partir d'un cadre à travers lequel on peut visualiser le paysage d'aujourd'hui. Ce dispositif est placé à l'endroit précis où a été prise la photo ancienne.

La commune a installé trois dispositifs dans le bourg (dont un financé par l'association "La Vallée du Ternin"). Faites l'exercice de comparer l'évolution du paysage et du patrimoine, celui-ci est étonnant !

Si les photos anciennes de Chissey vous intéressent, vous pouvez visualiser deux belles collections sur le site internet de la commune.



Voir sur le site de Chissey les emplacements des trois observatoires.

De nouveaux panneaux pour les communes du Parc du Morvan

Dans le cadre du renouvellement de la charte 2020-2035, le Parc Naturel Régional du Morvan a réalisé de nouveaux panneaux pour signaler l'appartenance des communes au Parc. Il comporte une face avec le logo du Parc et l'autre avec un plan de situation de la commune parmi les 133 communes du Parc du Morvan.

L'emplacement de ce « totem » a été déterminé à la suite d'une consultation publique qui a recueilli 57% des voix parmi les 4 propositions d'emplacement. L'équipe municipale remercie les 28 participants de cette enquête.



Borne de recharge pour les randonneurs



La borne solaire de la place du jeu de Quilles – inauguration du 5 juillet 2022

La borne de recharge de Chissey située sur la place du jeu de quilles, en face du château, a été inaugurée le 5 juillet 2022 et fait le bonheur des randonneurs à court de batterie !

L'idée de proposer un nouveau service de recharge de téléphones destiné entre autres aux nouveaux besoins des touristes est né d'une réflexion sur les nouveaux usages de téléphone. Le Parc du Morvan a porté ce projet pour faciliter l'accès à une source d'énergie en extérieur sur des lieux touristiques en milieu naturel.

L'étude technique de la borne solaire, puis la construction ont été réalisées par Tobias Muthesius et Alaïs Delorme de l'entreprise Chisséenne du « Bois du Guidon ». Ce mobilier innovant est réalisé en Douglas local, ancré au sol par une vis et alimenté par un panneau solaire. Dix premiers dispositifs ont été réalisés (subventionnés à 70 % par la région Bourgogne-Franche Comté).

Guide de recommandations architecturales et paysagères « Habiter en Morvan »



Le guide architectural du Parc du Morvan a été refondu dans une nouvelle version enrichie. Il se veut pratique, donne des conseils et évoque le recours aux matériaux locaux, aux artisans du territoire qui conservent un savoir-faire, aux filières courtes que le Parc cherche à redynamiser. Il aborde l'enjeu des économies d'énergie, des énergies renouvelables et les caractéristiques de la transition écologique.

Vous pouvez le consulter sur le site internet du Parc du Morvan ou de Chissey. Une version papier est consultable en mairie.

Consolidation de la berge rue de la Plaine



Le ravinement de la rivière la Plaine a mis en danger la stabilité de la route. Les travaux ont consisté à réaliser un enrochement le long de la berge et la réfection de la bordure de la route.

Drainage rue de la Come au Levain



Un ruissellement venant de la résurgence d'une source s'écoulait sur le bas de la rue de la Come au Levain créant des plaques de verglas l'hiver. Un drainage a été réalisé pour assainir la zone.

Réfection de la chaussée rue Chagnot



La chaussée très abîmée de la rue Chagnot entre le pont et l'accès vers la D980 a été refaite. Ces travaux sont pris en charge par la CCGAM.



Réfection du chemin du cimetière



Le chemin le long du cimetière permet aux personnes à mobilité réduite et aux pompes funèbres un accès direct au milieu de celui-ci. Il était devenu impraticable en voiture. Il a été remis en état avec un drainage et une couche de roulement.

Busage rue de Verpillière



Un ruissellement sur la rue de Verpillière provenant du talus a été traité par la création d'un fossé et d'un busage sous un chemin.

Remise en état du chemin rural de Buis

Fortement dégradé par les eaux de ruissellement, le chemin rural entre le château de Buis et la voie Romaine a été remis en état. Il était devenu impraticable pour les véhicules et les camions. Ce chemin fait partie du sentier de randonnée balisé en jaune.



Rénovation de la porte de garage du logement de la Poste

La porte de garage de la location de la Poste, à bout de souffle, a été refaite à neuf par les soins de Jean-Claude Frazey, conseiller municipal et repeint par Anthony Lambert, le cantonnier.



Modernisation de l'éclairage place des Gilandes



Les trois lampadaires « boule » de la place des Gilandes ont été remplacés par des éclairages LED, plus économes en énergie et conformes à la nouvelle réglementation qui limite la pollution lumineuse.

ANIMATION NATURE ET CULTURE SOIRÉE CIEL ÉTOILÉ



*Viser l'oculaire
pour observer !*



*Question : « Quelle est la couleur du Ciel ? » ...
... réponse par Thierry Midavaine*



*Présentation du projet « Ciel Etoilé du
Parc du Morvan par Pascal Pommé et
Emmanuel Clerc*

← le télescope Dobson de Brice Meurisse

Installation des télescopes : 400 et 450 mm

RPI CHISSEY-LUCENAY-RECLESNE LE CARNAVAL

*Belle brochette de
déguisements !
Il y en a même déguisés
en costume de maire !*

*Jojo et les Moniques
accueillent les enfants*



Ça chauffe pour bonhomme Carnaval !

Les initiatives de l'association les « amis du RPI » pour financer des projets de l'école

La kermesse samedi 2 juillet 2022



Lors de cette après midi une dizaine de jeux de kermesse (chamboule tout, pêche aux canards ...) ont été proposés aux petits comme aux grands. Dans l'après midi les membres de l'association ont offert aux maîtresses plus de 1000 euros de matériels sportifs et éducatifs.

La marche du RPI



La marche du RPI le dimanche 11 septembre sur les chemins des communes de Chissey-en-Morvan, Lucenay-L'évêque, Reclesne et Cussy-en-Morvan a rassemblé plus de 200 personnes

Le nouveau banc de l'école



Un banc a été offert par les amis du RPI pour la cour de l'école. Il a été décapé, repeint et fixé par Anthony, le cantonnier

Le marché de l'école de Chissey



Le vendredi 24 juin, les élèves de l'école de Chissey-en-Morvan ont organisé et préparé un marché dans la salle des fêtes de Chissey. Durant ce marché, ils ont vendu des objets, confectionnés au cours de l'année, ainsi que des gâteaux. Des jeux étaient également animés par les élèves dans la cour. Ce marché a rapporté la somme de 760 € au profit de la coopérative de l'école.

Un défibrillateur est mis à disposition à la mairie



Nous le savons, en terme d'urgence cardiaque c'est la réactivité qui prime. La commune a mis à disposition un défibrillateur public dans le bourg.

Il est placé dans la cour de la mairie, à gauche en entrant, près de l'entrée de la mairie et des appartements.



La fiabilité de fonctionnement de cet équipement est assurée par un contrôle automatique à distance, réalisé par l'entreprise qui loue le matériel.

Son utilisation est guidée par des instructions vocales étape par étape à la mise en route du boîtier.

En espérant que nous ayons à nous en servir le moins possible !

Pour en savoir plus sur le fonctionnement rendez-vous sur le site internet de Chissey, rubrique DAE des liens utiles

Changement de l'environnement informatique pour le secrétariat de mairie

L'arrivée de la fibre optique sur la commune a été l'occasion de repenser l'environnement informatique du secrétariat de mairie. En effet, notre matériel informatique vieillissant ne pouvait plus évoluer vers une architecture sécurisée et nous empêchait d'utiliser les dernières versions de logiciel.

Les systèmes informatiques sont aujourd'hui interconnectés et donc exposés à des virus ou menacés de destruction de données par des organismes malveillants.

Le système de la mairie a été reconfiguré avec l'aide de notre prestataire : le poste fixe, obsolète, a été remplacé par un ordinateur portable connecté à une station de travail composée d'un grand écran et d'un ensemble clavier-souris. L'ensemble des données est synchronisée en temps réel sur le « cloud » et est de ce fait sécurisée. Outre la sécurité, cette nouvelle configuration est plus ergonomique et est évolutive. De plus, elle permet à Mady Masson, notre secrétaire de mairie de faire du télétravail, en particulier le mardi après-midi. Cette évolution a été possible grâce à une subvention de 50 % du montant de l'investissement accordée par la région Bourgogne-Franche Comté.



*Mady Masson,
secrétaire de mairie
devant son nouveau
poste de travail*



Economie d'énergie sur le chauffage et l'électricité

Le temps de l'énergie bon marché est révolu ! Nous devons apprendre à être des consommateurs sobres en énergie, qu'il s'agisse de notre consommation personnelle ou de nos installations communales.



Au niveau communal, l'installation des compteurs d'énergie a été complétée. Ainsi nous pouvons contrôler les consommations, détecter des anomalies et facturer correctement les locataires et utilisateurs des salles communales, dont l'école, la cantine, la salle des associations et la salle des fêtes. Des thermostats ont été installés sur les radiateurs qui n'en disposaient pas. Rappelons que les températures recommandées sont : 19° pour les pièces à vivre, 16° pour les périodes courtes d'inoccupation et 8° pendant les congés longue durée > 48h.

Les consommations électriques doivent être également maîtrisées : extinction de l'éclairage non nécessaire et coupure des appareils en veille. De plus, le conseil municipal a validé les nouveaux horaires d'éclairage public : coupure à 21h30, rallumage à 6h. Ceci permet de réduire le temps d'éclairage de 55 % et allège la facture électrique de 30 %. Rappelons que l'éclairage public est utile pour la sécurité des piétons et ne se justifie que lorsqu'il y a une activité humaine.

HORAIRES AGENCE POSTALE ET ACCUEIL MAIRIE

Agence postale

Lundi à vendredi 9h-12h
Fermé le samedi.

Accueil Mairie

Lundi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h
Mardi : 13h30 à 15h30 par téléphone

RAPPEL DES RÈGLES LÉGALES ET DE VIE COMMUNALE

Quelques infractions à éviter !

La gendarmerie nous communique quelques infractions communes et les sanctions associées :

BRUIT OU TAPAGE NOCTURNE TROUBLANT LA TRANQUILLITÉ D'AUTRUI

Il s'agit de sanctionner le tapage, le bruit, les nuisances sonores, y compris aboiements de chiens, bruits de motos ...

Amende forfaitaire : 68 €, amende majorée : 180 €

Réf. ART.R.623-2 AL.1 C.PENAL, contravention de classe 3

NON RESPECT D'UNE MESURE PRÉFECTORALE ÉDICTÉE POUR ASSURER LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT, FACILITER LA LUTTE CONTRE CES INCENDIES OU EN LIMITER LES CONSÉQUENCES

Il s'agit de sanctionner le non respect des arrêtés concernant la prévention des incendies. Il est rappelé que les arrêtés sont affichés en mairie et disponibles sur le site internet de la commune de Chissey.

Amende forfaitaire : 68 €, amende majorée : 180 €

Réf. ART.L.131-6 3° C et ART.R 163-2 2° C FORESTIER, contravention de classe 4

DIVAGATION D'ANIMAL OU DE BÉTAIL

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les maires sont habilités à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux au titre de leur pouvoir de police générale et des pouvoirs de police spéciale que leur attribue le code rural. Le fait pour un éleveur de ne pas contenir de manière suffisante son bétail (absence de clôture, dispositif d'attache inefficace susceptible de faire courir un risque à l'animal...) peut être puni d'une amende de 750 €

Réf. ART L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales) et ART L.211-19-1 ART L.215.4 du code rural.

ABANDON DE DÉCHETS ET NON RESPECT DES CONDITIONS DE COLLECTES

L'abandon de déchets dans la rue	Non respect des conditions de collecte des déchets ménagers
 C'est 135€ d'amende à régler dans les 45 jours	 C'est 35€ d'amende à régler dans les 45 jours
 Au delà de ce délai, l'amende passe à 375€	 Au delà de ce délai, l'amende passe à 75€
Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).	Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra notamment décider d'une amende de 150 € maximum.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE BOURG – LES NOUVEAUTÉS



Les nouveaux supports de bacs

La situation sanitaire de la zone de collecte des déchets de la place des Gilandes s'est améliorée suite au nouveau schéma de collecte dans le Bourg mis en place conjointement avec la CCGAM le 11 mars 2022. Ainsi, les ordures ménagères sont collectées au porte à porte dans le

bourg (à déposer à partir de 19h le jeudi soir) sauf rue de la Gagère, rue de Verpillière et rue de la Garde pour lesquelles la voie n'est pas assez large pour faire circuler le camion. Pour ces trois rues des points de collecte ont été mis en place.

De plus, le déploiement des supports de bacs à ordures a commencé sur la commune. Ces supports positionnés de façon sûre et pratique permettent de stabiliser les bacs.

Il reste à lutter contre les non-respects des conditions de collecte des ordures ménagères et l'abandon de déchets au pied des bacs. Des panneaux rappelant les règles et amendes (voir article ci-dessus) ont été affichés. Merci à tous de respecter ces règles pour le bien de tous.



Vous pouvez commander des bac individuels

Bac de 240 litres, prix courant 62,80 €, entretien assuré par CCGAM. Faire la demande à Lydie Gueugneau, responsable de collecte - pôle environnement - DSTA Tél : 03 85 86 59 10
Courriel : lydie.gueugneau@dstaunois.fr
ou directement sur le site de la CCGAM rubrique : démarches administratives en ligne - demande bac marron.

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Alisa Paduret – 8 mai 2022

Décès

Marcelle Levitte née Detivole – 18 janvier 2022

Didier Pimet – 20 mars 2022

Renée Bretin née Brochot – 24 avril 2022

Francine Orry née Rebuffi – 24 mai 2022

Germaine Gouhaut – 25 novembre 2022

Mariage

Confirmation noces d'Étain

Karine Tropin et Pascal

Decers

17 septembre 2022



NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

M et Mme Bourdon, Souvert

Florian, Tristan et Cyril Vallet, le Bourg

Jean-Philippe Leteur, Ruisselle

M Mme Keit-Markowicz, Ruisselle

Benoît Guyard, le Bourg

Félix Mangematin et Léa Dequincey, le Bourg

M Mme Paduret, Souvert

Anne Vos, Vausseray

Antonin Pacaud, les Guyards

Quentin Depelchin et Émilie Camp, le Bourg

Manon Cécile, les Dyards

Michel François et Florence Faye, le Bourg

Jean-Luc Barnay, la Come au Levain

Nota : La liste ci-dessus est celle des personnes qui se sont présentées. A votre arrivée, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe municipale.

SOMMAIRE

Page 2 : éditio du comité de rédaction –
le mot du Maire

Page 3 : Patrimoine - l'église St Martin de Chissey
par Daniel Grivel

Page 4, 5, 6 : Histoire du pays – Le pain à Chissey
par Didier Leferd

Pages 7,8 : Vie à Chissey - L'agence postale, chez
Sylvie par Véronique Pommé

Page 8 : Recensement de la population

Pages 9,10 : Le comité d'animations – retour sur
images

Page 11 : Travaux collaboratifs - la classe rénovée par
L'équipe de volontaires

Page 12 : Le Parc Naturel Régional du Morvan –
Paysages et agencements par Pascal Pommé

Page 13 : La commune - Point sur les travaux

Page 14 : Animation nature et culture - Soirée ciel étoilé

Pages 14,15 : Les amis du RPI - l'école

Page 16 : Point projet - Les nouveautés de la commune

Page 17 : Informations de la mairie

Page 18 : La vie de la commune, sommaire et
crédits photos

La Gazette Chisséenne – Publication de la mairie de Chissey-en-Morvan – 4600 route Michel de Chaugy – 71540 Chissey-en-Morvan

Responsable de la publication :
Pascal Pommé

Comité de rédaction :
Marie Laure André
Anne Chériez
Daniel Grivel

Éric Iotti
Didier Leferd
Alain Ménart
Mady Masson
Marie-Dominique Molnar
Véronique Pommé
Jean-Pierre Tropin
Stéphanie Trutt

Crédits photos :

Jean-Pierre Tropin (couverture, page18)
Pascal Pommé (pages 2, 3, 6,7,8,9,10,11,12
13 14,15,16,17)
Véronique Pommé (pages 3,12)
Gisèle Nicolle (page 5)
Marie-Laure André (pages 9, 10,14,15)
Didier Leferd (page 6)
Thierry & Martine Midavaine (page 14)
Julie Pierre (page 15)

Retrouvez les dernières informations de la commune sur :
Site officiel de Chissey-en-Morvan : www.chisseymorvan.fr/

